

**Organisme de formation****Ufcv (Union Française des Centres de Vacances)**

279 Rue Giraudeau, 37000 Tours

Tél : 02.47.32.42.60

centre@ufcv.frN° déclaration d'activité : 11750896975 *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 77568562101414

**Lieu de la formation**

UFCV, 279 Rue Giraudeau, 37000 Tours

▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter**Descriptif de la formation**

Cette formation permet d'être accompagné.e dans une remise à niveau sur les compétences de base, langagières, numériques tout en construisant un parcours d'insertion.

L'objectif est également de développer de nouvelles compétences sociales et de savoirs être au travers de projets communs.

▶ **Formation continue non certifiante**

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : non

**Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)****Dates** : nous consulter▶ **Durée totale de la formation** : 340 heures

• En centre : 270 heures

• Stage en milieu professionnel : 70h

▶ **Parcours partiel** : impossible**Engagement qualité des formations**

▶ Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

▶ Référencement **DataDock**▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>**Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation**

Cette formation est ouverte à toute personne de plus de 16 ans, inscrite dans une démarche dynamique d'insertion et de renforcement de compétences. Pour les non-francophone : Niveau B1 minimum requis.

**& troubles dys'**

Pour les candidats dont la situation le nécessite, nos **référentes handicap** sont disponibles pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Contact : nandy.nubret@ufcv.fr & carole.bigand@ufcv.fr**Conditions d'admission**

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès

▶ **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement**Coûts**

Formation financée et indemnisée selon la situation individuelle.

**Objectifs et contenus de la formation**

Le Visa « Parcours vers l'emploi » permet de sortir de l'isolement pour développer des compétences sociales et comportementales.

▶ **Objectifs** :

- Contribuer à un projet inclusif et fédérateur
- Développer des compétences sociales comportementales et transversales
- Intégration (dynamique collective) et positionnement individualisation de parcours
- Acquérir et/ou renforcer des compétences de bases, langagières et numériques
- Renforcer la confiance en soi
- Vivre au travail et vivre au quotidien : comprendre, explorer et gagner en autonomie socioprofessionnelle

▶ **Contenus** :

- Accompagnement social et professionnel : levée des freins
- Identifier des atouts en valorisant l'expérience
- Découverte de l'entreprise ou un métier par une immersion professionnelle
- Accompagner et mettre en action les bénéficiaires
- Projet et production collective
- Adaptation et individualisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ **Pédagogie de l'accompagnement** : méthodes actives, pratiques contextualisées et actionnelles, échanges de pratiques entre pairs, travail autonome et collectif.

▶ **Axes de l'accompagnement** : être attentif aux freins périphériques, favoriser l'engagement, l'implication, la participation, la prise de décision.

▶ L'action de formation dispose :

- d'une salle de formation ;
- d'outils pédagogiques (support papier, numérique, plateforme d'apprentissage Frello) correspondant aux objectifs de l'action.
- L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi ;
- d'un portail stagiaire sur Galia (S-FORM)

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des **documents supports** qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation ouverte et à distance

Une partie de la formation est assurée sur les plateformes d'apprentissage Frello ou Infinity, de manière hebdomadaire.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place.

Modalités d'obtention de la certification

Formation non certifiante.

À la fin de la formation il sera remis aux stagiaires un **Plan d'Action Individualisé** qui incitera une mise en projection post-formation, listera les démarches à accomplir après la formation, fixera des échéances et délais de réalisation ainsi qu'une **attestation des compétences acquises**.

Certification partielle : non concernée.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par deux formateurs référents titulaires d'un niveau de formation supérieur (5 et 6).

De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de la formation dispensée et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Plus d'informations sur l'association

En Région Centre Val-de-Loire, l'Ufcv est présente auprès des entreprises et des institutions pour mettre en œuvre des actions de formation d'insertion socioprofessionnelle et d'intégration (FLE, élaboration de projet, préqualification animation).

Au National, l'Ufcv propose également une filière complète de formations aux métiers de l'animation : CQP, CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS ainsi qu'aux métiers de l'accompagnement éducatif et social : CAP petite enfance, DEAES, ADVF

Informations sur <https://www.ufcv.fr/>



Calendrier des sessions de nos formations

37 - CHINON

• ALPHABETISATION - FLE

Du 11/01/2024 au 22/03/2024

Du 28/03/2024 au 17/06/2024

• ÉLABORER UN PROJET PROFESSIONNEL

Chinon : du 18/01/2024 au 17/04/2024**Richelieu** : du 22/04/2024 au 25/07/2024**Sainte-Maure-de-Touraine**: du 17/09/2024
au 13/12/2024**37 - AMBOISE**

• ALPHABETISATION - FLE

Du 23/02/2024 au 13/05/2024

Du 17/05/2024 au 30/07/2024

Du 05/08/2024 au 06/11/2024

Du 13/11/2024 au 10/02/2025

45 - SAINT-JEAN-LE BLANC

• FLE

Du 08/01/2024 au 21/03/2024

Du 26/03/2024 au 14/06/2024

Du 17/06/2024 au 19/09/2024

• CPJEPS

Du 01/02/2024 au 14/11/2024

• ALPHABETISATION

Du 19/06/2024 au 20/09/2024

Du 25/09/2024 au 10/12/2024

Du 13/12/2024 au 11/03/2025

• PRÉQUALIFICATION MÉTIERS DE L'ANIMATION

Du 13/05/2024 au 19/09/2024

18 - BOURGES

• ALPHABETISATION - FLE

Du 01/02/2024 au 16/04/2024

Du 22/04/2024 au 09/07/2024

Du 12/07/2024 au 15/10/2024

Du 18/10/2024 au 16/01/2025

• FLE

Du 12/04/2024 au 01/07/2024

Du 05/07/2024 au 07/10/2024

18 - VIERZON

• FLE

Du 12/04/2024 au 01/07/2024

Du 07/10/2024 au 20/12/2024

• ALPHABETISATION

Du 25/01/2024 au 08/04/2024

Du 04/07/2024 au 03/10/2024

INFORMATIONS COLLECTIVES À 13H30

Les 21/02, 20/03, 15/05, 12/06, 18/09, 02/10/2024

45 - GIEN

• ALPHABETISATION - FLE

Du 02/02/2024 au 18/04/2024

Du 23/04/2024 au 11/07/2024

Du 16/07/2024 au 18/10/2024

Du 23/10/2024 au 23/01/2025

• ELABORER SON PROJET PROFESSIONNEL

Gien : 01/03/2024 au 06/06/2024**Sully-sur-Loire** : 24/09/2024 au 24/12/2024

**37 - TOURS****• ALPHABETISATION**

Du 24/01/2024 au 05/04/2024
Du 02/02/2024 au 16/04/2024
Du 21/02/2024 au 03/05/2024
Du 05/03/2024 au 23/05/2024
Du 10/04/2024 au 25/06/2024
Du 13/05/2024 au 24/07/2024
Du 28/05/2024 au 07/08/2024
Du 28/06/2024 au 04/10/2024
Du 30/07/2024 au 30/10/2024
Du 03/09/2024 au 15/11/2024
Du 09/10/2024 au 20/12/2024
Du 05/11/2024 au 04/02/2025
Du 21/11/2024 au 14/02/2025

• FLE

Du 22/01/2024 au 04/04/2024
Du 28/02/2024 au 16/05/2024
Du 09/04/2024 au 26/06/2024
Du 22/05/2024 au 02/08/2024
Du 02/07/2024 au 02/10/2024
Du 02/09/2024 au 15/11/2024
Du 07/10/2024 au 20/12/2024
Du 20/11/2024 au 18/02/2025

• VISA +

Du 03/09/2024 au 20/11/2024

• PRÉQUALIFICATION MÉTIERS DE L'ANIMATION

Du 23/04/2024 au 13/08/2024